Syndicat National FO des Finances Publiques

Section de SEINE MARITIME

21 quai Jean Moulin 76037 Rouen cedex
Tel : 02.35.58.37.17 ou 37.18, e-mail : fo.@dgfip.finances.gouv.fr
Site départemental FO DGFiP : FO DGFIP 76

Comité Technique Local n°6 du 30 septembre 2022

Compte rendu

Le CTL avait pour thématique les conditions de vie au travail (CVT).

Eu égard à la thématique du jour, en amont de séance, les élus **F.O.-DGFiP 76** ont fait remarquer que les conditions d'installation pour la tenue de cette réunion , dans le nouvel amphithéâtre de la Cité Administrative se tenait dans des conditions spartiates, notamment pour la possibilité de prises de notes. Point positif cependant : un froid acceptable pour un lundi matin dans l'auditorium….

Ce CTL ne contenait que des points pour informations :
• Tableau de Bord de Veille Sociale,
• Actualisation DUERP / PAP,
• Observatoire interne,
• Point sur la mise en oeuvre du FACVT.

Le Président a indiqué qu'il répondrait à la liminaire **F.O.-DGFiP 76** au fur et à mesure du déroulement de l'ordre du jour.

1) le Tableau de veille sociale.

Aux dires de la Direction, tous les indicateurs statistiques sont au vert. La situation globale du département s'améliore ou au pire stagne :

- les volumes d'horaires écrêtés, le nombre de jours annuels de congés ou RTT placés sur le Compte Epargne Temps (CET) diminuent, le fort taux de satisfaction des agents sur les mutations, le bon taux de couverture des emplois dans les services.

Les élus **F.O.-DGFiP 76** soulèvent que ces « bons » chiffres sont à relativiser du fait de la période COVID, et aussi la mise en place du télétravail.

Si les agents ont moins placé sur leur CET, c'est peut-être que les départs en retraites n'y sont pas étrangers, et que les CET pour un certain nombre d'agents sont peut-être déjà complets…

Concernant la baisse des écrêtements : merci la mise en place du télétravail : 7h42 !! l'applicatif ne décomptant que le protocole horaire de base. Si les agents travaillent plus, cela n'est plus quantifié.
Le Président va mettre en place une détection du top 20 des agents les plus écrêtés chaque mois. Il annonce un suivi spécifique pour en connaître la nature : structurelle ou conjoncturelle.

Souhaitons qu'en cas de services détectés comme fragiles, la dotation en emplois suive, sans que cela soit au détriment d'autres unités.

Les élus **F.O.-DGFiP 76** ont souligné leur inquiétude par rapport à l'explosion des Congés Longue Durée et Maladie qui ont doublé entre 2019 et 2021.

Sans présumer des natures de maladies, les élus **F.O.-DGFiP 76** ont soulevé que les mauvaises Conditions de Vie au Travail pouvaient être à l'origine de pathologies. Pour la Direction, rien ne permet de le vérifier. Pour autant, nous maintenons qu'il ne faut pas négliger cette hypothèse.

Comme ils l'avaient déjà fait remonter en Comité Départemental d'Action Sociale (CDAS) à plusieurs reprises dans les années passées, les élus **F.O.-DGFiP 76** ont aussi rappelé qu'en cas de requalification en CLD ou CLM par le comité médical, qu'il était impératif que les services CRSH ne se contentent pas d'appliquer les quotités saisissables pour récupérer les trop-perçus de salaires, mais proposent de véritables plans d'échelonnement comme cela est prévu par les notes internes !

Cela est confirmé par l'assistante sociale présente.

Concernant les bons taux sur les affectations des agents, et de couvertures des emplois, les élus **F.O.-DGFiP 76** ~~dénoncent~~ **affirment** que le NRP n'y est pas étranger. Toutes les structures dans notre département qui étaient déficitaires en emplois ont toutes été supprimées ou vont l'être en 2023 !! CQFD !!

Le Président reconnaît que le NRP a 2 risques majeurs : une altération possible des résultats métiers et des conditions de vie au travail difficiles.

Pour lui, le problème vient le plus souvent de « l'organisation du travail » et de la répartition des charges, si un chef d'unité n'atteint pas les objectifs assignés, le directeur en « tirerait toutes les conclusions nécessaires »… « le chef de poste doit être sur le dos de ses agents ».

Comme nous l'avons dit lors du CTL précédent, nous ne sommes pas d'accord avec cette vision des choses, l'organisation ne eut remplacer les suppressions d'emplois continuent.

Les élus F.O.-DGFiP 76 rebondissent et dénoncent les différents plans d'actions déployés dans le réseau (Recouvrement SIP, Recouvrement SPL) depuis cet été en insistant sur la problématique propre au Service de Publicité Foncière (SPF) de Rouen.

Nous insistons sur le fait que les agents vivent cela comme stigmatisant, infantilisant. Le Président indique aider de façon inédite le SPF rouennais en délestant une partie de son travail de gestion du stock vers Dieppe et le Havre, mais aussi en ajoutant des équipes de renforts (7). S'y ajoutent 6 vacataires à terme sur l'enregistrement, qui avait besoin de renfort ponctuel par manque d'effectifs.

Le but étant clairement de diminuer le délai traitement qui était à 274 jours en juillet. Un appui au niveau national est aussi apporté par le Service d'Appui à la Publicité Foncière (SPAF) et de la Brigade Nationale du Renfort de La Publicité Foncière (BNRPF).
Le Président nous rejoint enfin sur la nécessité **de pourvoir en effectif un service sous doté depuis bien longtemps…**. mais comme il le dit lui-même (les « erreurs ») le passé c'est le passé !! Rappelons que le SPF de Rouen au TAGERFIP au 1er avril 2022 était de moins 6,80 agents.

Pour lui, mieux vaut un gros plan d'action de 6 mois que de traîner 3 ans une problématique. Et l'objectif du service est d'être à 50 jours de délai d'ici février 2023.

Le Président a indiqué d'autres points de mécontentement sur le fonctionnement de services : l'accueil physique doit être diminué au profit de l'accueil téléphonique, puisque nous sommes en décrochés de 13 points par rapport à la moyenne nationale, les SIP vont devoir aussi se mettre à niveau en terme de recouvrement, selon lui.

Les usagers vont encore moins pouvoir accéder à nos services… Et comment faire quand on a 5 téléphones mais pas d'agent à mettre pour décrocher. A quand le don d'ubiquité….

Les élus **F.O.-DGFiP 76** insistent sur le fait que dans les SIP, comme au SPF, SGC...qu'il faut laisser le temps aux nouveaux arrivants (et ils sont nombreux!) d'apprendre le métier.

Les élus **F.O.-DGFiP 76** ne peuvent être d'accord avec cette vision des choses. Et encore moins sur la forme en stigmatisant dans des notes départementales des chefs de services en classant les services entre bons, moyens ou mauvais, en faisant table rase du passé.

Les élus **F.O.-DGFiP 76** sont intervenus pour souligner quelques services qui ont par le passé récent « souffert » : fusion, dé-fusion, manque de personnel, organisation du chef de service…. Cela impacte forcément les résultats du service.

2) Actualisation DUERP / PAP.

La Direction présente la mise en place du DUERP-PAP, avec le travail préparatoire qui a été décliné entre les chefs de services et les agents, ainsi que la présentation qui en sera faite en CHS-CT.

Un effort a été fait pour intégrer les incidences du télétravail (travail sur écran), l'accompagnement dans le cadre du NRP et des populations nomades, l'accueil du public.

Les élus **F.O.-DGFiP 76** insistent sur la nécessité de groupe de travail réels et non pas sur de simples réunions.

Les agents ont fait remonter leurs inquiétudes relatives aux risques environnementaux et industriels. L'incendie de l'usine Lubrizol est passé par là.

L'inspecteur Santé Sécurité au Travail précise que l'employeur ne serait bien souvent que le relais des consignes préfectorales.

Les élus **F.O.-DGFiP 76** indiquent que tous les agents n'ont pas eu leur attestation de présence suite à l'incident Lubrizol.

Une réflexion a été menée dans le cadre du CHS-CT pour organiser un exercice type SEVESO. Les élus **F.O.-DGFiP 76** sont intervenus pour indiquer qu'il était bien avant de faire un exercice d'indiquer les salles de confinement et l'emplacement des valisettes dans les services.

D'autre part les élus **F.O.-DGFiP 76** rappellent les ordres et contre ordres en matière de COVID : ouverture des fenêtres pour aérer ou fermeture du fait de la rigueur énergétique…
La Direction a indiqué que la DRFIP comptait huit cas de collègues positifs au COVID.

3) Observatoire interne.

La Direction se félicite des 37 % de taux de réponse qu'elle considère comme indicateur significatif… et bien oui... c'est mieux que les résultats nationaux !!

Quels que soient les sujets abordés, tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes !! Si un chiffre de satisfaction passe de 25 % à 28 % c'est parfait, et si un chiffre de mécontentement passe de 85 % à 78 % : c'est merveilleux !!!

Une attention particulière pour la direction locale : la répartition de la charge de travail, bien mal répartie dans le département : cela doit être le leitmotiv du jour !!

4) la mise en oeuvre du Fonds Amélioration du Cadre de Vie au Travail. (FACVT).

Le Président précise que le département a bénéficié d'une redistribution des enveloppes des départements qui n'ont pu se mettre d'accord (16 353 €), soit un budget 176 000 €. A ce jour 111 000 € ont été engagés et 89 000 € réglés.

Parmi les actions : les gourdes, les mugs, les séances de sophrologie (grand succès : c'est étonnant : restons zen au boulot!), plantes purifiantes mais aussi l'installation des fontaines à eau…

Notons que dans le cadre du CHS-CT, les délégués FO Finances avaient votés l'installation de pédale sur les fontaines à eaux.

Suite à leur visite de service du Service de Gestion Comptable (SGC) de Montville, les élus **F.O.-DGFiP 76** ont signalé l'absence de fontaine.

Les explications ont été apportées, le site étant en travaux, cela n'est que différé.

Concernant les actions en renforcement de cohésion collectif au travail, 20 unités sur 60 ont programmé la date d'activité : lac de caniel, vélo-rail, rêve de bison, ateliers cuisine, laser game, murder partie, pétanque …

Et pour l'équipe de direction : un débrief sur la cohésion d'équipe avec le manager général de l'équipe du RHE (club de hockey sur glace rouennais) suivi d'un match des membres de la direction.

Les élus **F.O.-DGFiP 76** sont intervenus pour indiquer que des chefs de service semblaient rechigner à organiser ces sorties ou vouloir les limiter dans le temps… Pour la Direction, ce n'est pas à l'ordre du jour du tout.

9) Questions diverses.

- Les élus **F.O.-DGFiP 76** ont interpellé le Président pour savoir s'il avait l'intention de répondre à la lettre ouverte adressée par les personnels de la trésorerie de Dieppe Municipale suite au transfert d'activité sur la ville de Eu.

Le Président a déclaré ne pas vouloir répondre à ce qu'il considère comme une pétition, mais qu'il viendrait les voir en temps utile pour leur vanter les « avantages » du transfert.

- Les élus **F.O.-DGFiP 76** ont aussi demandé s'il était possible de récupérer les pointeuses dans le cadre des restructurations.

La Direction a donné son accord de principe sous réserve d'une demande expresse du chef de service.

- Pour clôturer la séance, le directeur s'est félicité de l'annonce nationale du chiffre des suppressions d'emplois soit 853 emplois, chiffre historiquement bas depuis des années… ouf… comme on vous l'a dit au départ tous les indicateurs statistiques sont au vert !

Les élus **F.O.-DGFiP 76** au CTL du 28 juin 2022 :
Vérnoique Mouquet, Eric Peyrefiche et Hervé PINEL, titulaires
Olivier Fournier, suppléant

Pour recevoir nos newletters en direct, vous pouvez vous abonnez :

ici